



2018

Message  
sur  
l'armée



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS



# Message sur l'armée 2018

Avec le message sur l'armée 2018, le Conseil fédéral demande aux Chambres fédérales trois crédits d'ensemble d'un montant de 2,053 milliards de francs. Comme l'année précédente, un programme d'armement, les crédits-cadres pour le matériel d'armée et un programme immobilier du DDPS sont présentés. Pour la première fois, le message sur l'armée contient un arrêté sur la mise hors service de systèmes d'armes partiels ou complets qui ne sont plus nécessaires. Les acquisitions, les investissements et les mises hors service proposés sont en adéquation avec le développement de l'armée (DEVA). Ils servent à moderniser et à compléter l'équipement, accroissant ainsi la disponibilité de l'armée. À la suite des décisions du Parlement concernant le budget 2018 et le plan intégré des tâches et des finances 2019 à 2021, le plafond des dépenses s'élève aujourd'hui à 19,3 milliards de francs.

## **Programmes d'armement pour 2018 et les années suivantes**

Avec le programme d'armement 2018, le Conseil fédéral propose un crédit d'ensemble de 848 millions de francs composé de quatre crédits d'engagement spécifiés séparément, d'un crédit additionnel et d'un crédit-cadre. Un crédit d'engagement de 114 millions de francs et un crédit additionnel de 16 millions de francs sont destinés au maintien de la valeur du système de surveillance de l'espace aérien Florako. Il s'agit aussi de remplacer l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne (73 millions) et de maintenir la valeur des hélicoptères de transport Cougar (168 millions). De plus, l'achat d'un nouveau système modulaire d'habillement et d'équipement pour les militaires est budgété à hauteur de 377 millions de francs. Des acquisitions subséquentes d'un montant de 100 millions de francs doivent aussi être effectuées afin d'améliorer le niveau d'équipement des formations pour répondre à la disponibilité accrue visée par le DEVA.

Le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 742 millions de francs comprenant trois crédits-cadres pour le matériel d'armée 2018. Ces derniers serviront à financer des études de projets, des essais et des préparatifs d'achats (150 millions), l'équipement personnel et le matériel à renouveler (420 millions) ainsi que les munitions d'instruction et la gestion des munitions (172 millions).

Au cours de la prochaine décennie, il faudra remplacer non seulement les moyens de protection de l'espace aérien, mais aussi de nombreux systèmes au sol, notamment l'artillerie, les véhicules d'exploration, les chars de grenadiers à roues ainsi que le gros des moyens mécanisés (chars de combat, chars de grenadiers, véhicules spéciaux du génie). En outre, des investissements considérables dans les systèmes de conduite seront aussi requis. Tous ces systèmes arrivent à la fin de leur durée d'utilisation. Les moyens financiers nécessaires à leur renouvellement étant considérables, il sera indispensable de fixer des priorités et de mettre en tête de liste la défense aérienne et la cyberdéfense. Pour l'acquisition urgente de nouveaux moyens destinés à la protection de l'espace aérien (avions de combat et système de défense sol-air), le Conseil fédéral a pris de premières décisions d'orientation à l'automne 2017. Il a habilité le DDPS à planifier le renouvellement de ces moyens pour un montant maximal de 8 milliards de francs. Pour faire face à ces investissements et à d'autres, le budget de l'armée doit être augmenté de 1,4 % chaque année.

Ces prochaines quatre années, il s'agira de réaliser des projets qui sont urgents pour l'accomplissement des missions de l'armée et qui incluent par exemple diverses acquisitions visant à conserver la capacité de conduite. Il faudra également réaliser des investissements dans la mobilité et la conduite du combat dynamique (p. ex. char de grenadiers 2000). De plus, l'équipement devra être complété au moyen d'acquisitions subséquentes et de remplacement. Dans un message séparé qui sera présenté encore en 2018, le Conseil fédéral demandera au Parlement un crédit d'ensemble pour l'introduction de la nouvelle génération de produits SAP au sein de l'administration fédérale. Une partie de ce crédit sera destinée au DDPS. SAP est déjà utilisé aujourd'hui pour gérer l'ensemble de la logistique de l'armée.

### **Programmes immobiliers pour 2018 et les années suivantes**

Les programmes immobiliers du DDPS 2018 à 2021 prévoient des crédits d'engagement 1,9 milliard de francs environ. Dans le cadre du DEVA, ils serviront principalement à réaliser le concept de stationnement. Celui-ci prévoit non seulement de fermer certains sites, mais aussi de procéder à des agrandissements et à des ré-

novations. Ces travaux visent d'une part à optimiser l'utilisation et à mettre en œuvre le nouveau système de disponibilité de l'armée et, d'autre part, à stabiliser à moyen et long termes les besoins financiers requis dans le domaine immobilier. Les places d'armes de Drogens, de Thoune et de Chamblon doivent être agrandies, alors que celles de Fribourg, de Lyss et de Moudon seront fermées afin d'éviter des rénovations futures dont les coûts seraient supérieurs aux investissements requis pour les agrandissements.

Pour le programme immobilier du DDPS 2018, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 463 millions de francs comprenant six crédits d'engagement spécifiés séparément (278 millions) et un crédit-cadre (185 millions). Les crédits d'engagement proposés incluent la première étape d'agrandissement et de transformation de la place d'armes de Drogens (40 millions) et le développement de la place d'armes de Wangen a. A. (89 millions). Des mesures permettant d'augmenter la disponibilité opérationnelle des Forces aériennes et des adaptations concernant l'infrastructure d'instruction sont également présentées.

Il est prévu de développer la place d'armes de Thoune en 2019 (première étape) et d'agrandir la place d'armes de Chamblon en 2020. Plusieurs mesures visant à améliorer la capacité de conduite de l'armée sont prévues. En outre, une base pour hélicoptères et pour le Service de transport aérien de la Confédération doit être aménagée à Dübendorf.

### **Mise hors service de systèmes d'armes 2018**

L'engagement de matériel obsolète, dont l'effet des armes et le niveau de protection sont faibles, face à des moyens modernes ne serait pas pertinent d'un point de vue militaire, tandis qu'une modernisation de ces systèmes ne serait pas envisageable sur le plan économique.

Par conséquent, avec le message sur l'armée 2018, le Conseil fédéral demande pour la première fois la mise hors service de systèmes d'armes partiels ou complets qui ne sont plus nécessaires : 27 des 53 avions de combat F-5 Tiger encore en possession de l'armée, l'artillerie de forteresse, les obusiers blindés et les véhicules de trans-

port à chenilles non soumis à un maintien de leur valeur ainsi que des chasseurs de chars.

### **Utilité pour l'économie suisse**

Les investissements dans les domaines de l'armement et de l'immobilier déploient des effets sur l'emploi en Suisse par l'intermédiaire des mandats passés directement auprès d'entreprises suisses (participations directes) et des affaires compensatoires (participations indirectes). Ainsi, l'économie suisse profite d'investissements dont le montant dépasse 800 millions de francs. Les participations permettent en outre de développer le savoir-faire et de créer une plus-value dans des secteurs de l'industrie dont certains sont à la pointe de la technologie. Par ailleurs, les activités d'exploitation et de maintenance ultérieures permettront de conserver à long terme des postes de travail, voire d'en créer.

## **Programme d'armement 2018** **8**

Maintien de la valeur de composants du système de surveillance de l'espace aérien Florako	9
Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne	10
Maintien de la valeur de l'hélicoptère de transport Cougar	11
Habillement et équipement modulaires	12
Crédit-cadre pour des acquisitions subséquentes	13

## **Crédits-cadres pour le matériel d'armée 2018** **14**

Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)	15
Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)	16
Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)	16

## **Programme immobilier du DDPS 2018** **17**

Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne	18
Assainissement et renforcement d'une installation militaire	19
Transformation de la halle 4 de la Base aérienne de Payerne (VD)	19
Extension et transformation de la place d'armes de Drogens (FR), 1 <sup>re</sup> étape	20
Développement de la place d'armes de Wangen a. A. (BE)	21
Développement de l'infrastructure d'instruction du Simplon (VS)	22
Crédit-cadre	22

## **Mise hors service de systèmes d'armes 2018** **23**

Flotte d'avions de combat F-5 Tiger (mise hors service partielle)	24
Artillerie de forteresse	25
Obusiers blindés à valeur non préservée et véhicules de transport à chenilles	26
Chasseurs de chars	27

# Programme d'armement 2018

Avec le programme d'armement 2018, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 848 millions de francs. Le crédit d'ensemble se compose de quatre crédits d'engagement spécifiés séparément, d'un crédit additionnel et d'un crédit-cadre destiné à des acquisitions subséquentes.

	En mio CHF
<b>Crédits d'engagement spécifiés séparément</b>	<b>732</b>
Maintien de la valeur de composants du système de surveillance de l'espace aérien Florako	114
Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne	73
Maintien de la valeur de l'hélicoptère de transport Cougar	168
Habillement et équipement modulaires	377
<b>Crédit additionnel</b>	<b>16</b>
Système de surveillance de l'espace aérien Florako, maintien de la valeur de Flores	16
<b>Crédit-cadre</b>	<b>100</b>
Acquisitions subséquentes	100
<b>Crédit d'ensemble</b>	<b>848</b>

Les crédits d'ensemble, les crédits d'engagement, les crédits-cadres et les crédits additionnels constituent différentes formes de crédits d'engagement. Ces derniers doivent être distingués des crédits budgétaires, qui désignent le budget avec lequel les dépenses de l'année en cours sont payées (p. ex. charges salariales, factures provenant de commandes des années précédentes qui doivent être payées en cours d'année). Les crédits d'engagement sont des autorisations octroyées par le Parlement permettant de contracter des engagements financiers jusqu'à concurrence d'un montant fixé pour un but déterminé. Un exemple parlant est la commande de matériel d'armement, qui doit être livré sur plusieurs années et dont les paiements s'échelonnent donc aussi sur une période pluriannuelle.



# Maintien de la valeur de composants du système de surveillance de l'espace aérien Florako

Investissements: 114 millions de francs

Mise en œuvre: 2018 à 2023

Durée d'utilisation: jusqu'en 2030

**Afin d'assurer la surveillance de l'espace aérien et la conduite des engagements des Forces aériennes, il faut procéder au remplacement de certains systèmes radar.**

Le système de surveillance de l'espace aérien Florako permet d'identifier des avions civils et militaires et de diriger les engagements des Forces aériennes. Il se compose notamment des systèmes radar Flores, qui ont été mis en service entre 2003 et 2006. Chaque site Flores comprend un radar primaire et un radar secondaire. Les radars primaires détectent les objets volants qui ne peuvent pas être identifiés au moyen d'un signal de transpondeur. Les radars secondaires détectent seulement les objets volants qui émettent des signaux de transpondeur. Le programme de maintien de la valeur vise à remplacer les composants ayant atteint la fin de leur durée d'utilisation.

Le Parlement a déjà approuvé le maintien de la valeur des radars primaires. La demande porte maintenant sur le maintien de la va-



Station radar

leur des radars secondaires et sur la modernisation du cryptage Datalink, qui permet d'échanger des données cryptées avec les avions de combat F/A-18. Le remplacement des éléments de traitement des données et de conduite des engagements dans la centrale d'engagement devrait être demandé en 2020. Ces mesures permettront de continuer à exploiter Florako jusqu'en 2030.

## Système de surveillance de l'espace aérien Florako, maintien de la valeur de Flores (crédit additionnel)

Le maintien de la valeur des radars primaires Flores pour un montant de 91 millions de francs a été approuvé par le Parlement dans le cadre du programme

d'armement 2016. Le crédit d'engagement étant insuffisant, un crédit additionnel de 16 millions de francs doit être demandé.

# Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne

Investissements: 73 millions de francs

Acquisition: 2019 à 2025

Durée d'utilisation: jusqu'en 2045

**Le système au sol de radiocommunication aérienne arrive au terme de sa durée d'utilisation et doit être remplacé.**

L'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne se compose du système au sol de radiocommunication aérienne ainsi que des installations et des bâtiments. La radiocommunication aérienne sert à la sécurité aérienne et à la conduite de l'engagement des avions et des hélicoptères dans toutes les situations et par tous les temps. Le système au sol de radiocommunication aérienne a été acheté avec les programmes d'armement 1985 et 1986. Il arrive au terme de sa durée d'utilisation et doit être remplacé. Le renouvellement concerne des appareils de radiocommunication aérienne avec accessoires, du matériel réseau, des antennes, un système de gestion centrale, une installation d'instruction et le raccordement aux systèmes de communication vocale.

Aujourd'hui, la communication vocale entre les pilotes et les postes d'intervention au sol se déroule sans cryptage, au détriment de la sécurité. De plus, la radio ne couvre pas tous les secteurs d'engagement. Il est prévu de combler ces lacunes par l'acquisition d'un nouveau système au sol de radiocommunication aérienne. Le cryptage



Appareils de radiocommunication aérienne

des communications sera coordonné étroitement avec la prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat F/A-18 et le maintien de la valeur de l'hélicoptère de transport Cougar, sans créer de précédent concernant le choix du type de nouvel avion de combat.

L'installation du nouveau système au sol de radiocommunication aérienne nécessitera des adaptations aux bâtiments existants et de nouvelles constructions sur les stations au sol. Le Conseil fédéral propose ces adaptations dans le programme immobilier 2018.

# Maintien de la valeur de l'hélicoptère de transport Cougar

Investissements: 168 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2023

Durée d'utilisation: au moins jusqu'en 2030

Grâce au programme de maintien de la valeur, l'hélicoptère de transport Cougar pourra rester opérationnel au moins jusqu'en 2030, notamment pour soutenir les autorités civiles et contribuer à la promotion de la paix.

Les hélicoptères de transport Cougar ont été achetés dans le cadre du programme d'armement 1998. Depuis, ils sont utilisés quotidiennement pour le transport de matériel et de troupes. Ils sont également engagés en appui aux autorités civiles, par exemple pour l'extinction d'incendies ou pour des opérations de recherche et de sauvetage, ainsi que dans des opérations de promotion militaire de la paix (p. ex. au Kosovo). Un appareil est employé pour le transport de VIP. Il n'est pas concerné par le programme de maintien de la valeur, car il doit satisfaire à d'autres exigences.

Le maintien de la valeur comprend un nouveau système d'autoprotection avec des capacités améliorées, de nouveaux appareils radio de bord, un système d'identification ami ou ennemi de la nouvelle génération ainsi que l'ajout de la capacité à réaliser des procédures d'approche par satellite. Les neuf hélicoptères concernés seront équipés d'un nouveau système d'alerte



Cougar

de trafic et d'évitement, d'un viseur de casque ainsi que de diverses autres fonctionnalités et seront ainsi largement harmonisés avec le Super Puma. En parallèle, une révision en profondeur des hélicoptères s'impose. Toutes ces améliorations permettront d'élargir l'éventail d'engagement du Cougar en cas de conditions météorologiques défavorables et de vols dans un environnement potentiellement dangereux. L'un des Cougar a déjà été soumis en tant que prototype au programme prévu de maintien de la valeur.

# Habillement et équipement modulaires

Investissements: 377 millions de francs

Acquisition: dès 2020

Durée d'utilisation: au moins jusqu'en 2047

**À partir de 2022, la tenue de combat actuelle des militaires doit être remplacée par un nouveau système modulaire d'habillement et d'équipement.**

La tenue de combat utilisée actuellement et son harnais de base ont été introduits dans les années 90. Les matériaux employés correspondent à l'état technologique de l'époque (p. ex. concernant les propriétés perspirantes et la protection contre les intempéries). En outre, la durée d'utilisation et la période de garantie du gilet de protection arrivent à échéance. Le système d'habillement et d'équipement demandé vise à soutenir les militaires dans l'accomplissement de leur mission. Tous ses éléments sont d'une grande modularité.

Jusqu'à l'introduction de l'habillement modulaire, prévue à partir de 2022, les militaires resteront équipés de la tenue de combat actuelle. Des acquisitions subséquentes demandées dans le cadre du crédit annuel destiné à l'équipement personnel et au matériel à renouveler (BER) seront aussi requises afin de couvrir les besoins des prochaines années. Après l'introduction du système modulaire d'habillement et d'équipement, certains composants actuels continueront d'être utilisés temporairement.



Le nouvel équipement lors d'un essai à la troupe

Le nouveau système d'habillement et d'équipement a été testé lors d'un essai à la troupe. Tous les éléments examinés étaient monochromes, mais à leur introduction, une grande partie d'entre eux sera revêtue d'un nouveau motif camouflage. Le crédit d'engagement demandé permettra d'équiper 100 000 militaires. Le volume d'acquisition inclura également une protection corporelle balistique pour chaque militaire. Le nouveau système coûtera environ 3000 francs par personne, dont près de la moitié pour la protection corporelle balistique. L'acquisition fera l'objet d'un appel d'offres public en 2020.

# Crédit-cadre pour des acquisitions subséquentes

Investissements: 100 millions de francs

Acquisition: 2019 à 2024

**Le crédit-cadre pour des acquisitions subséquentes vise à compléter l'équipement afin d'améliorer la disponibilité de l'armée.**

Le développement de l'armée (DEVA) vise une plus grande disponibilité de l'armée. Cette dernière doit pouvoir mettre sur pied, équiper et engager rapidement de grands contingents en cas d'événements imprévisibles soudains, comme une catastrophe naturelle ou une menace terroriste qui perdurerait. Pour ce faire, un système de mobilisation est réintroduit dans toute l'armée. Afin de pouvoir mobiliser des formations dans les délais requis, l'armée doit disposer de matériel en quantité suffisante.

En 2016, le Parlement a déjà approuvé un crédit de 100 millions de francs pour l'acquisition subséquente d'effets d'équipement. Le crédit-cadre de 100 millions de francs demandé dans le message sur l'armée 2018 servira à compléter l'équipement actuel de la troupe. Dans le domaine de l'efficacité à l'engagement, il s'agit d'acquérir diverses armes (fusils d'assaut 5,6 mm, mitrailleuses 12,7 mm, fusils de précision 8,6 mm, armes polyvalentes 40 mm). Pour assurer la mobilité, des camions 6x6 avec pont de chargement sont requis, tandis que du matériel de construction de lignes



Construction de lignes

est nécessaire afin de garantir la capacité de conduite. S'agissant de l'appui et de la capacité à durer, il convient d'acquérir des équipements sanitaires et du matériel sanitaire pour les soins médicaux de base de la troupe. Des plaques de protection pour les gilets de protection déjà introduits ou demandés dans le cadre du projet d'habillement et d'équipement modulaires sont également nécessaires afin de protéger nos propres forces, de même que des éléments liés à la protection des objets, notamment dans le cadre de l'appui aux autorités civiles.

# Crédits-cadres pour le matériel d'armée 2018

Le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 742 millions de francs pour le matériel d'armée 2018. Celui-ci comprend les trois crédits-cadres suivants : études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP), équipement personnel et matériel à renouveler (BER), munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI).

	En mio CHF
<b>Crédits-cadres</b>	<b>742</b>
Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)	150
Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)	420
Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)	172
<b>Crédit d'ensemble</b>	<b>742</b>

# Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)

Investissements: 150 millions de francs

**Ce crédit-cadre permet de financer les études de projets, les essais et les préparatifs d'achats en lien avec des projets d'armement (études, prototypes, essais techniques, essais à la troupe, etc.).**

Souveraineté sur l'espace aérien et défense aérienne: il est prévu de soumettre les hélicoptères légers de transport et de formation EC635 à un programme de maintien de la valeur au cours de la première moitié de la prochaine décennie. L'objectif est de prolonger la durée d'utilisation de l'EC635 au-delà de 2035.

Capacités au sol : le char de grenadiers 2000 doit être soumis à un programme de maintien de la valeur à partir de 2020 afin de pouvoir continuer à être engagé. Cela permettra de continuer à l'utiliser pendant une grande partie des années 2030. En outre, l'équipement de mesure et d'observation des buts pour l'appui de feu indirect à moyenne distance atteindra la fin de sa durée d'utilisation en 2024, et certains types de munitions devront être remplacés (cartouches nébulogènes 7,6 cm 95) ou acquis (munitions à usage multiple pour le char de combat 87 Leopard). De plus, les moyens télématiques des deux centres d'instruction au combat atteindront la fin de leur durée d'utilisation entre 2024 et 2028.

Télécommunications de l'armée: de nombreux systèmes informatiques et de com-



Char de grenadiers 2000

munication de l'armée arriveront au terme de leur durée d'utilisation entre 2018 et 2022 et devront être remplacés. Ce renouvellement se concentre aussi sur l'efficacité de la cyberdéfense. Avec le programme d'armement 2015, une première étape d'acquisition pour le renouvellement des télécommunications de l'armée a été approuvée, tandis que d'autres étapes sont prévues pour le début des années 2020. Il s'agit maintenant de lancer diverses acquisitions concernant notamment des appareils à ondes dirigées, des appareils radio à haute fréquence et un réseau intégré de télécommunications militaires.

# Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)

Investissements: 420 millions de francs

**L'armée a en permanence des besoins ordinaires en matière d'équipement personnel et de matériel à renouveler. Le crédit-cadre BER permet de couvrir ces besoins.**

Le crédit-cadre BER représente une part importante des charges d'armement. Il faut par exemple prévoir l'équipement personnel et l'armement des militaires. En outre, il est nécessaire de procéder à des acquisitions subséquentes ou de remplacement pour le matériel déjà introduit. Il s'agit également de s'assurer de la disponibilité opérationnelle technique du matériel d'armée (service des modifications). Le crédit-cadre BER inclut aussi de premières acquisitions de matériel d'armée avec faible incidence financière, comme des protections laser

destinées aux équipages d'aéronefs, des engins de chantier, des logiciels et du matériel informatique pour des systèmes utilisés par l'armée, du matériel d'instruction divers, de même que l'acquisition d'équipements pour les installations de conduite et les systèmes de guerre électronique classifiés.

Le crédit-cadre BER 2018 permettra notamment de remplacer une partie des appareils radio Polycom utilisés actuellement au sein de l'armée. Polycom est le réseau radio de sécurité des autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité qui couvre l'ensemble du territoire suisse. Il est prévu aussi d'installer un système de surveillance du trafic aérien sur l'aérodrome de Locarno.

# Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)

Investissements: 172 millions de francs

**L'armée a besoin chaque année de munitions pour l'instruction et les engagements. Pour les acquisitions qui concernent les besoins ordinaires, elle recourt au crédit-cadre BMI.**

En temps de paix, les munitions sont en principe tirées pendant l'instruction. Il faut remplacer continuellement les munitions utilisées et gérer, réviser et partiellement liquider les stocks de munitions. Ces besoins annuels ordinaires sont couverts avec le crédit-cadre BMI.

Le crédit-cadre sera majoritairement utilisé pour l'acquisition de munitions tirées avec l'arme personnelle: des cartouches 5,6 mm pour fusil et des cartouches 9 mm pour pistolet. Il vise aussi à réaliser une acquisition subséquentes de cartouches 7,5 mm pour fusil, de cartouches-flèches et de cartouches polyvalentes 30 mm destinées au char de grenadiers 2000, ainsi que d'obus d'exercice pour le lance-mines 8,1 cm. Une autre part du crédit-cadre sert à la révision des munitions ainsi qu'à l'élimination et à la liquidation de munitions et de matériel d'armée.



# Programme immobilier du DDPS 2018

Avec le programme immobilier du DDPS 2018, le Conseil fédéral demande un crédit d'ensemble de 463 millions de francs. Celui-ci se compose de six crédits d'engagement spécifiés séparément et d'un crédit-cadre.

	En mio CHF
<b>Crédits d'engagement spécifiés séparément</b>	<b>278</b>
Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne	53
Assainissement et renforcement d'une installation militaire	39
Transformation de la halle 4 de la Base aérienne de Payerne (VD)	27
Extension et transformation de la place d'armes de Drognens (FR), 1 <sup>re</sup> étape	40
Développement de la place d'armes de Wangen a. A. (BE)	89
Développement de l'infrastructure d'instruction du Simplon (VS)	30
<b>Crédit-cadre</b>	<b>185</b>
<b>Crédit d'ensemble</b>	<b>463</b>

# Remplacement de l'infrastructure au sol de radiocommunication aérienne

Investissements: 53 millions de francs

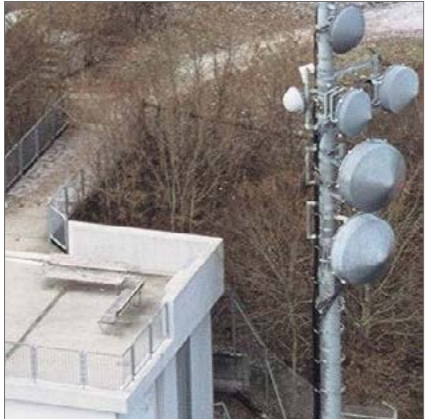
Mise en œuvre: 2019 à 2025

Durée d'utilisation: au moins 25 ans

**Le remplacement nécessaire du système au sol de radiocommunication aérienne requiert l'adaptation des installations et des constructions sur les plans de l'architecture et de la technique.**

Dans le cadre du programme d'armement 2018, le Conseil fédéral demande le remplacement du système au sol de radiocommunication aérienne. Ce renouvellement requiert aussi l'adaptation de l'infrastructure. À cette fin, des mesures relevant de l'architecture et de la technique doivent être prises sur 25 sites appartenant au DDPS et sur neuf emplacements loués. Une partie des mesures requises sur les sites, dont certains sont difficilement accessibles, pourra être réalisée en même temps que des projets déjà adoptés tels que le renforcement de nœuds de réseau ou des remises en état.

Les emplacements loués supportent aussi des charges annuelles supplémentaires



Infrastructure de radiocommunication aérienne  
(image symbolique)

de 1,2 million de francs dans les domaines de la location et de l'exploitation, la moitié de ce montant étant imputable aux charges liées à l'énergie.

# Assainissement et renforcement d'une installation militaire

Investissements: 39 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2024

Durée d'utilisation: au moins 25 ans

**Une installation classifiée doit être adaptée à de nouvelles exigences.**

L'installation militaire a été construite au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Divers équipements ne sont plus conformes au niveau technologique actuel ni aux normes en vigueur, notamment dans le domaine de la protection contre les incendies. Certaines pièces de rechange ne sont plus disponibles. Dans le cadre de l'assainissement, l'installation

sera réduite à la taille nécessaire à l'avenir et adaptée aux exigences du Réseau de conduite suisse (renforcement des nœuds du réseau), du système au sol de radiocommunication aérienne et de Florako.

L'assainissement, la réduction de la surface et la séparation des utilisations civile et militaire permettront de réduire les coûts d'exploitation d'environ 0,2 million de francs par an.

# Transformation de la halle 4 de la Base aérienne de Payerne (VD)

Investissements: 27 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2020

Durée d'utilisation: au moins 25 ans

**La halle 4 de l'aérodrome de Payerne doit être rénovée et agrandie pour la réalisation du service de police aérienne 24 heures sur 24 (PA24).**

L'aérodrome de Payerne constitue l'emplacement d'engagement principal des Forces aériennes et la base principale du service de police aérienne. Celui-ci va être développé progressivement jusqu'à fin 2020 (PA24). Dès lors, deux avions seront opérationnels 24 heures sur 24, 365 jours par an. Cet accroissement significatif de la disponibilité opérationnelle requiert des adaptations infrastructurelles dans les domaines de la

préparation et de l'entretien des avions ainsi que l'engagement de mécaniciens et de techniciens supplémentaires afin de pouvoir constituer trois équipes en roulement. Pour satisfaire à ces exigences, la halle 4 doit être rénovée et agrandie.

Les charges d'exploitation augmenteront dès 2021 d'environ 0,4 million de francs par an en raison de l'augmentation de la surface. En revanche, les charges liées à l'électricité diminueront d'environ 0,1 million de francs par an grâce à la mise en place d'une installation solaire.

# Extension et transformation de la place d'armes de Drogens (FR), 1<sup>re</sup> étape

Investissements: 40 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2022

Durée d'utilisation: au moins 35 ans

**La place d'armes de Drogens doit être agrandie afin de pouvoir accueillir davantage de militaires après la fermeture de la place d'armes de Fribourg, prévue à moyen terme.**

La place d'armes de Drogens est principalement employée par l'école circulation et transport de la Formation d'application de la logistique. Sur le plan de l'architecture, l'infrastructure est en bon état. L'emplacement dispose de réserves en matière d'occupation et peut être agrandi, contrairement à la place d'armes de Fribourg, qui doit donc être fermée à moyen terme. L'école ravitaillement et évacuation, qui y est actuellement stationnée, doit être transférée à Drogens. À cette fin, dans le cadre d'une première étape, la capacité d'hébergement doit être accrue de 590 lits, pour un total de 1400 lits, et les capacités en matière de subsistance et d'instruction doivent être adaptées. L'instruction au tir se déroulera uniquement sur la place de tir fédérale de la Montagne de Lussy. Les trois sites extérieurs de Chésopelloz, de Moncor et de Schiffenen peuvent donc être fermés. Par ailleurs, un autre projet d'agrandissement est prévu dans le cadre du programme immobilier du DDPS 2021. Sur la place d'armes de Drogens, il s'agira de créer une solution de remplacement aux infrastructures d'instruction des sites extérieurs de



Nouveau bâtiment à Drogens (modèle)

Romont, de Corbières et de Belfaux, qui doivent être assainies, pour un coût d'environ 50 millions de francs. Il faudra ensuite abandonner les sites extérieurs ou leur attribuer une nouvelle utilisation.

En comparaison du maintien du statu quo, la mise en œuvre de la première étape de transformation et d'agrandissement de la place d'armes de Drogens permettra de réduire les coûts d'exploitation d'environ 35 millions de francs au cours des 35 ans d'utilisation. En outre, pour la ville de Fribourg, le secteur de la caserne ainsi libéré présente un potentiel de développement urbain intéressant.

# Développement de la place d'armes de Wangen a. A. (BE)

Investissements: 89 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2024

Durée d'utilisation: au moins 35 ans

**L'infrastructure de la caserne de la place d'armes de Wangen a. A., vieillissante, doit être adaptée à la hausse de l'occupation et à la modification des besoins.**

La place d'armes de Wangen a. A. accueille les écoles de recrues et de sous-officiers des troupes de sauvetage ainsi qu'une compagnie d'une école de recrues de la Formation d'application de la logistique, circulation et transport. Doit s'y ajouter une compagnie qui est provisoirement hébergée à Kirchberg (BE). Ainsi, l'occupation par la troupe augmentera de 336 militaires, atteignant un total de 1070 militaires. Les capacités de la place d'armes doivent être accrues en conséquence. En outre, l'infrastructure de la caserne, qui date de 1971, affiche un besoin élevé de remise en état. Par ailleurs, l'infirmerie étant une composante du concept du service sanitaire de l'armée, elle doit être remplacée par un centre médical régional (CMR). Ainsi, les infirmeries actuellement présentes sur les places d'armes de la région pourront être redimensionnées afin de fournir de plus petites prestations ambulatoires (sans lits).

Si l'on devait renoncer au CMR, les coûts d'exploitation annuels augmenteraient de plus de 2 millions de francs dans la région concernée afin de respecter les normes en vigueur dans le domaine des soins. La mise en œuvre du concept du service sanitaire et la mise en service du nouveau CMR



Nouveau bâtiment à Wangen a. A. (modèle)

permettront en revanche de réduire les charges d'exploitation d'environ 0,3 million de francs par an dans la région desservie par le nouveau centre médical. En outre, le déménagement de la compagnie logée actuellement à Kirchberg conduira à la suppression de coûts d'hébergement d'environ 0,4 million de francs par an.

L'infrastructure logistique du site extérieur de Wangen a. A devrait être renouvelée et développée après 2022. Des investissements de quelque 150 millions de francs sont prévus à cet effet. Le site extérieur soutient les troupes du commandement de l'Instruction tant pour l'instruction que pour les engagements, et ce, dans tous les domaines liés à la logistique.

# Développement de l'infrastructure d'instruction du Simplon (VS)

Investissements: 30 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2023

Durée d'utilisation: au moins 35 ans

**Le développement de l'infrastructure du Simplon permettra d'optimiser l'instruction des groupes d'artillerie.**

La place de tir du Simplon est la principale place de tir pour l'instruction en formation de l'artillerie. C'est le seul site où il est possible d'exercer le tir sur de longues distances et d'utiliser presque tous les types de munitions. Avec le DEVA, les groupes d'artillerie sont passés de trois à quatre batteries. Une infrastructure additionnelle doit donc être mise en place. De plus, les véhicules

doivent désormais pouvoir être réparés sur place. Concrètement, il s'agit de transformer les cantonnements, de construire un bâtiment d'exploitation et des plateformes de tir additionnelles et de transférer l'installation de ravitaillement en carburant destinée aux hélicoptères des Forces aériennes vers un emplacement situé en dehors de la zone de protection naturelle.

Le développement permettra de réduire les charges d'exploitation de quelque 0,2 million de francs par an.

## Crédit-cadre

Investissements: 185 millions de francs

Mise en œuvre: 2019 à 2023

**Le crédit-cadre porte sur les projets qui ne sont pas spécifiés séparément et qui génèrent des dépenses de moins de 10 millions de francs.**

### **Études et études de projets (40 millions de francs):**

ces fonds permettront de planifier les programmes immobiliers. Cela comprend les spécifications et les calculs nécessaires, toutes les prestations de planificateurs et le calcul des crédits d'engagement.

### **Extensions et achats de biens immobiliers (70 millions de francs):**

ces fonds seront utilisés pour de petites extensions ainsi que pour des achats de biens immobiliers qui deviennent nécessaires en raison d'un changement d'utilisation, d'un redimensionnement ou de be-

soins découlant de l'acquisition de matériel d'armement.

### **Mesures de maintien de la valeur (60 millions de francs):**

ces fonds permettront de moderniser des biens immobiliers, d'appliquer des dispositions légales (p. ex. mesures de protection contre le bruit) ou de procéder à des rénovations énergétiques.

### **Autres usages (15 millions de francs):**

ces fonds seront utilisés pour des aménagements ou des agrandissements d'objets loués, des contributions aux investissements concernant des infrastructures utilisées conjointement avec des tiers ou des dommages non assurés à des constructions ou à des installations du DDPS.

# Mise hors service de systèmes d'armes 2018

La loi sur l'armée, qui a été adaptée dans le sillage du développement de l'armée, prévoit que le Conseil fédéral soumette la mise hors service ou la liquidation de systèmes d'armes importants à l'Assemblée fédérale pour adoption. Avec le message sur l'armée 2018, le Conseil fédéral demande pour la première fois la mise hors service de systèmes d'armes partiels ou complets qui ne sont plus nécessaires : 27 des 53 avions de combat F-5 Tiger encore en possession de l'armée, l'artillerie de forteresse, les obusiers blindés non soumis à un maintien de leur valeur et les véhicules de transport à chenilles ainsi que des chasseurs de chars.

Tous ces systèmes n'auraient qu'une efficacité limitée dans un conflit armé ou ne sont plus compatibles avec la doctrine actuelle, et il est prévu de ne pas les réactiver à long terme. Ils produisent des coûts d'exploitation superflus et nécessiteraient en outre, avant une réactivation, des rénovations ou des modernisations très coûteuses.

Afin de disposer de ressources financières suffisantes pour les investissements, il est nécessaire de mettre hors service les systèmes et les infrastructures devenus inutiles. En effet, cela permettra de diminuer les dépenses d'exploitation et d'investir dans les renouvellements nécessaires.

## Mise hors service de systèmes d'armes

---

Flotte d'avions de combat F-5 Tiger (mise hors service partielle)

---

Artillerie de forteresse

---

Obusiers blindés à valeur non préservée et véhicules de transport à chenilles

---

Chasseurs de chars

---

# Flotte d'avions de combat F-5 Tiger (mise hors service partielle)

Mise hors service: dès 2019

**27 des 53 F-5 Tiger de l'Armée suisse doivent être mis hors service. Ils ne peuvent être utilisés pour le service de police aérienne que de façon limitée.**

Les F-5E/F Tiger ont été acquis avec les programmes d'armement 1976 et 1981. Bien qu'ils puissent décoller et atterrir dans l'obscurité et par mauvais temps, la faiblesse de leur radar et leur armement leur permettent de mener à bien des missions de sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien uniquement de jour et par bonne visibilité. Ces avions ne peuvent donc être engagés que de façon limitée pour le service de police aérienne et sont désormais inutilisables dans la défense aérienne. En effet, ils n'auraient aucune chance face à un adversaire doté de moyens modernes.

Sur les 110 avions acquis, les Forces aériennes en possèdent encore 53. Parmi eux, quatre ont été remis à des collections historiques, et 23 sont immobilisés. Il est possible de renoncer à ces derniers, car les F/A-18 seront utilisés jusqu'en 2030 et pourront donc assurer la protection de l'espace aérien jusqu'à l'acquisition de nouveaux avions de combat. Pour y parvenir, les F/A-18 doivent toutefois être déchargés de tâches annexes, ce qui est envisageable si une partie des F-5 Tiger continuent d'être exploités en tant qu'avions de service (cibles, vols d'essai, adversaires en combat aérien, etc.) et, de manière limitée,



F-5E/F Tiger

dans le cadre du service de police aérienne. Onze des 26 F-5 Tiger restent à la disposition de la Patrouille Suisse.

Les F-5 Tiger dont la mise hors service est prévue doivent si possible être vendus. Les acheteurs potentiels existent, étant donné que d'autres forces aériennes ou organisations utilisent elles aussi les F-5 Tiger en tant qu'avions de service. La mise hors service, prévue dès 2019, permettra de réduire les charges annuelles de personnel et de biens et services de 0,6 million de francs environ pour les places de stationnement et les contrôles périodiques.

[Dossier Protection de l'espace aérien](#)



# Artillerie de forteresse

Mise hors service: 2019 à 2024

**L'artillerie de forteresse était axée sur la menace qui prévalait lors de la guerre froide. La situation ayant changé, elle a perdu en importance pour l'armée et la politique de sécurité.**

Le concept de l'artillerie de forteresse reposait sur un système échelonné en profondeur qui comprenait des positions de barrage, des ouvrages minés, des abris et des postes d'observation. Des effectifs de troupe importants étaient requis pour l'exploitation de ce système axé sur la défense contre une attaque massive menée par des formations de chars du pacte de Varsovie. Après la fin de la guerre froide, tous les moyens d'artillerie de forteresse ont été mis hors service dans le cadre de la réforme Armée 95, à l'exception des canons de forteresse Bison et des lance-mines de forteresse 12 cm. Ces derniers, de même que les infrastructures associées, doivent maintenant être soit vendus, soit vidés et fermés.

Aujourd'hui, la défense repose sur des forces mobiles, le principe étant de pouvoir engager partout et en tout temps des formations constituées sur mesure, ce qui est impossible avec des systèmes d'armes stationnaires. En outre, les armes de précision et à longue portée modernes ont fortement réduit l'utilité des ouvrages de combat. Depuis 2012, plus aucune troupe n'est en mesure de se servir de l'artillerie de forteresse.



Canon de forteresse Bison

Les quelque 650 objets concernés (lance-mines de forteresse, Bison, abris, câbles, etc.) ne bénéficient depuis des années que d'une maintenance minimale et ne sont donc plus prêts à l'engagement. Pour les conserver, il faudrait prendre d'importantes mesures relevant de la construction, de l'exploitation, de l'organisation et des techniques d'instruction, lesquelles entraîneraient des investissements approchant les 250 millions de francs. Le coût unique de la mise hors service, qui s'élève à 25 millions de francs, est nécessaire afin de garantir la responsabilité de propriétaire. Les charges d'exploitation de l'artillerie de forteresse restante pourront être réduites de quelque 2 millions de francs par an actuellement à moins de 0,5 million.

# Obusiers blindés à valeur non préservée et véhicules de transport à chenilles

Mise hors service: 2019 à 2021

**162 obusiers blindés et 58 véhicules de transport à chenilles doivent être mis hors service. Ils ne sont plus utilisés.**

À l'origine, l'armée avait acquis 581 obusiers blindés (programmes d'armements 1968, 1974, 1979 et 1988) et 283 véhicules de transport à chenilles. Depuis, 133 obusiers blindés ont bénéficié de mesures de maintien de leur valeur. Un véhicule de transport à chenilles a été transformé en véhicule d'extinction, tandis que 286 obusiers blindés à valeur non préservée et 164 véhicules de transport à chenilles ont déjà été vendus ou éliminés. Certains d'entre eux ont été utilisés pour récupérer des pièces de rechange ou désignés comme biens culturels. Les 162 obusiers à valeur non préservée et 58 véhicules de transport à chenilles restants doivent maintenant être mis hors service à partir de 2019. Ils sont actuellement immobilisés, car ils ne sont plus utiles à l'armée.

Le DEVA prévoit encore quatre groupes d'artillerie, qui pourront être entièrement équipés avec 96 obusiers blindés à valeur préservée, alors que 37 autres obusiers blindés à valeur préservée serviront à couvrir les besoins en matière d'instruction, tout en constituant une réserve logistique de roulement et une réserve tech-



Obusier blindé

nique. En outre, 48 véhicules de transport à chenilles seront employés pour l'instruction, et douze seront utilisés dans le cadre d'une réserve logistique de roulement ou d'une réserve technique.

Les systèmes devant être mis hors service seront vendus ou éliminés. Des économies à hauteur de 0,9 million de francs pourront ainsi être réalisées chaque année sur les charges de personnel et de biens et services. Les ressources libérées seront utilisées pour la maintenance d'autres systèmes.

# Chasseurs de chars

Mise hors service: 2023 à 2025

**106 chasseurs de chars doivent être mis hors service. Ils ont atteint la fin de leur durée d'utilisation.**

310 chasseurs de chars 90 (missiles inclus) ont été acquis dans le cadre du programme d'armement 1986. Parmi eux, 40 ont été transformés en véhicules sanitaires et 160 en véhicules de commandement. Ces derniers restent utilisés. Deux véhicules accidentés ont été liquidés, et deux autres ont été vendus. Huit véhicules sont destinés à des collections historiques. Les 98 chasseurs de chars restants seront engagés dans des bataillons d'exploration.


Après un engagement de 30 ans, le chasseur de chars arrive au terme de sa durée d'utilisation. Il devient toujours plus difficile de trouver des pièces de rechange. C'est pourquoi les 106 chasseurs de chars restants doivent être mis hors service dès 2023 avec leurs systèmes (p. ex. missiles, simulateurs). Les véhicules seront utilisés pour récupérer des pièces de rechange destinées à la flotte de Piranha. Ces pièces



Chasseur de chars

seront stockées et ne seront remises à niveau qu'en cas de besoin.

Le coût d'élimination unique de 5,5 millions de francs consenti permettra de réaliser des économies annuelles de quelque 2,5 millions de francs dans les domaines de l'exploitation, de la maintenance et des munitions d'exercice.

A soldier in a dark uniform and beret is walking through a forest, carrying a rifle. The scene is filled with sunlight filtering through the trees, creating a dappled light effect. The ground is covered with dry leaves and rocks. Another soldier's arm and shoulder are visible on the right side of the frame.

**Impressum :**

**Editeur**

Département fédéral de la défense, de la protection  
de la population et des sports DDPS, février 2018

**Rédaction**

Communication DDPS

**Premedia**

Centre des médias électroniques CME  
81.002 f 02.2018 380

**Photos**

© DDPS

**Internet**

Des informations que le message sur l'armée 2017 se trouvent  
sur le site : [www.ddps.ch/ma18](http://www.ddps.ch/ma18)